Cfdt:
PROTECTION SOCIALE
TRAVAIL EMPLOI

BRANCHE

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE ET INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

CPPNI

DU 12 NOVEMBRE 2026

DECLARATION CFDT LUE EN SEANCE

La **CFDT** souhaite **une nouvelle fois interpeller le collège des employeurs** sur la situation **des rémunérations dans notre branche** et sur la nécessité impérative d'engager dès maintenant les négociations relatives aux RMMG pour 2027.

Après un rattrapage de la grille des RMMG obtenu en 2025, les négociations de 2026 n'ont à nouveau pas abouti. Par conséquent, notre grille continue de se dégrader, avec 7 classes sous le niveau du SMIC à partir du 1er décembre 2026.

Depuis plusieurs CPPNI, alors que nous demandons d'anticiper ces négociations, cette demande, pourtant légitime, reste toujours sans réponse.

Cette situation continue de contribuer au **tassement des rémunérations et à remettre en question la reconnaissance des qualifications.**

Une grille conventionnelle ne peut pas se contenter de courir derrière le SMIC. Elle doit garantir une véritable reconnaissance du travail et des perspectives d'évolutions salariales. Il serait dommageable que notre branche, qui met régulièrement en avant la qualité du dialogue social et sa politique de rémunération, soit dans l'incapacité de s'engager sur une véritable revalorisation de ses minima conventionnels.

La situation concernant l'annexe IV, illustre également les difficultés rencontrées du dialogue social dans notre branche. Malgré la reprise des discussions, l'intransigeance du collège employeur, n'a permis de conclure aucun accord.

Il est difficilement acceptable que la reconnaissance du travail et l'amélioration du pouvoir d'achat des salariés se heurtent systématiquement aux mêmes réticences.

L'attractivité de nos métiers et la fidélisation des salariés ne peuvent pas reposer uniquement sur les politiques sociales propres à chaque entreprise. Elles nécessitent impérativement des droits conventionnels solides, garants d'un traitement équitable à l'ensemble des salariés de la Branche.

Comme l'ensemble des organisations syndicales, la **CFDT** a démontré sa volonté de négocier et sa capacité à formuler des propositions. **Il appartient désormais au collège des employeurs de prendre ses responsabilités.**

DECLARATION CFDT LUE EN SEANCE

Le dialogue social ne peut pas se résumer à une succession de réunions au cours desquelles les mêmes revendications sont entendues, puis systématiquement renvoyées à plus tard.

Conformément aux positions défendues par la **CFDT**, lors de la conférence sociale organisée à Matignon, **nous demandons l'engagement d'une véritable dynamique de progression salariale, avec des propositions concrètes en matière de rémunération.**

La **CFDT** a toujours fait le choix d'un dialogue social constructif, mais cette volonté ne saurait être confondue avec une acceptation de l'immobilisme.

Après les blocages de 2026, nous refusons que 2027 s'inscrive dans la même continuité.

Nous attendons donc du collège des employeurs :

- Un engagement ferme sur l'ouverture des négociations RMMG 2027, avec une réelle ambition de revalorisation de l'ensemble de la grille.
- L'aboutissement de la négociation sur la prime vacances dans le cadre de l'annexe IV,

Devant l'urgence de la situation, nous demandons que ces sujets soient inscrits à l'ordre du jour de la prochaine CPPNI du 27 novembre 2026.

Il est temps de mettre les actes en accord avec les discours !

Lors de la réunion, il a été acté l'ouverture de la négociation sur les RMMG 2027 à la prochaine CPPNI du 27 novembre 2027

POUR ADHERER
FLASHEZ MOI